

Tournoi de Volley COMJEPS

La Saint-Martin avait dû lever quelques estomacs cette année... Sur les dix équipes participantes, une seule provenait des écoles primaires et secondaires d'Ajoie. C'est tout de même elle, les «Thurkmaristan», qui s'est imposée cette année dans le tournoi de volley organisé par la COMJEPS (commission jurassienne d'EPS, affiliée au SEJ). Bravo ! Il est aussi important de relever la très forte participation du cercle scolaire de Haute-Sorne (primaire et secondaire), qui a fourni à elle seule 50 % des équipes du tournoi.

La partie sportive s'est déroulée sans grand bobo et dans un esprit toujours convivial. Après la douche, le tradition-



nel repas «chasse» a réuni tous les acteurs et actrices du jour pour clore une édition à nouveau réussie. La COMJEPS se réjouit déjà de retrouver ces joyeux lurons (et bien d'autres) en 2026 pour de sympathiques échanges sur les terrains... et en dehors.

Olivier Girard

Présentation du comité du syndicat des enseignants jurassiens

Le comité du syndicat est composé de membres issus de différents cycles et divisions de l'enseignement. Il a pour mission de représenter l'ensemble des enseignant·es, de défendre leurs intérêts professionnels et de faire le lien avec les instances officielles.



- **Roberto Segalla** – coprésident
Enseignant à la DIV ART
- **Alexandrine Petitat** – membre
Enseignante au cycle 2 à l'EP Courgenay
- **Stéphane Lehmann** – membre
Enseignant à la DIV TEC
- **Sophie Berberat** – membre
Enseignante au cycle 1 à l'EP de Fontenais-Bressaucourt
- **René Grossmann** – coprésident
Enseignant à la DIV TEC
- **Christelle Froidevaux** – membre
Enseignante au cycle 1 à l'EP Delémont
- **Christophe Berdat** – membre
Enseignant spécialisé au secondaire I, retraité depuis peu et président de la COMES
- **Christophe Girardin** – Secrétaire général

Ce comité reflète la diversité des profils et des niveaux d'enseignement présents sur le terrain. Il travaille de manière collégiale pour porter la voix des enseignant·es et défendre une école publique de qualité.

Informations complémentaires

Nomination

Le SEJ félicite chaleureusement Roberto Segalla, coprésident du syndicat, pour sa nomination au Conseil d'administration de la Caisse de pension du Jura en tant que représentant du syndicat. Il remplace Claude-Alain Chapatte, qui termine son mandat et que l'on remercie chaleureusement pour son investissement. Sa présence au sein de l'institution représente une reconnaissance du travail du SEJ et garantit une représentation directe des intérêts du corps enseignant dans les discussions liées à la prévoyance.

Remerciements

Le comité tient à exprimer sa profonde gratitude à Claude Gorrara pour ses vingt années d'engagement au service du syndicat. Par sa disponibilité, son écoute et son sens du collectif, il a contribué de manière essentielle au bon fonctionnement du SEJ.



Prochain Congrès du SEJ

Le Congrès du Syndicat des enseignants jurassiens se tiendra le 6 novembre 2026 à Delémont, autour du thème: «L'évolution (in)contrôlée de la profession: doit-on la subir ou la prévenir?» Ce rendez-vous marquera un temps fort de réflexion et d'échanges sur les défis actuels de l'enseignement et l'avenir du métier d'enseignant·e. Le comité thématique a déjà bien progressé dans l'élaboration de la programmation.



Une fin d'année pleine de promesses

La fin d'année est souvent l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée. À ce titre, nous pourrions qualifier l'exercice sous revue de transitoire.

Politiquement, les derniers mois ont été agités. De ce fait, l'année à venir devrait être riche en activités et réflexions. La nouvelle législature sera marquée par une représentativité très forte de trois partis au Parlement, Le Centre, le Parti socialiste et l'Union démocratique du centre. Le Gouvernement sera assez largement renouvelé avec le départ de trois ministres et l'arrivée d'autant de nouveaux élus. Nous saluons particulièrement la performance remarquable de notre collègue syndiqué qui a terminé 3e, juste derrière les deux sortant·es et qui a été brillamment élue. Avec trois représentant·es du PS et deux du Centre, le futur exécutif jurassien aura une jolie carte à jouer, celle de la cohérence politique au service de la population. Avec 33 parlementaires sur 60 au Parlement et 5 ministres, ces deux partis auront une responsabilité majeure dans la gouvernance de notre canton pour les cinq prochaines années.

Humainement, le personnel de l'État, administratif et enseignant, sort d'une période complexe. Bon nombre d'efforts, petits et grands ont été faits dans la durée. L'un des experts mandatés par l'État en 2024 pour réfléchir à son fonctionnement, avait relevé une grande lassitude de la population et du personnel. Les nouvelles autorités auront le pouvoir, mais aussi la responsabilité de définir des solutions pragmatiques à apporter à ces défis chroniques. Pédagogiquement, nous remarquons depuis plusieurs mois, un glissement du travail du corps enseignant, de l'instruction à l'éducation dans les classes. Il faut ajouter à cela une individualisation croissante des programmes demandés par la politique intégrative cantonale et une charge administrative de préparation et de suivi démultipliée par autant d'enfants à besoins particuliers. Ces profils deviennent la règle et l'exception. De ce fait, les interventions de thérapeutes, de parents, du SEN, du DFCS, du COSP, de la HEP, de la TSS, de l'infirmière scolaire, du GED ajoutent une charge mentale et administrative consé-

Art. 75

- ¹ L'élève a le droit de recevoir un enseignement qui correspond à son âge et ses aptitudes.
- 2 Les mêmes possibilités de formation sont offertes aux filles et aux garçons.
- 3 L'école aide l'élève en difficulté par des mesures appropriées!

Sans action politique ces prochaines années, l'alinéa 3 remplacera le 1. La mise en place des mesures de pédagogie spécialisée méritera un premier bilan afin d'entendre les remarques ordinaires, de collègues ordinaires, avec des particularités à accueillir qui ne le sont plus. Il devient donc de plus en plus probable que les classes auront prochainement des écarts de niveaux extraordinairement élevés avec une configuration des ressources centrée sur les compétences psychosociales au détriment des compétences académiques. Les ressources ne sont pas extensibles et le financement des mesures éducatives par la réallocation de moyens pédagogiques a ses limites.

Administrativement, le cahier des charges des collègues du secondaire II devait être prochainement soumis au groupe de travail pour validation. Cette étape est essentielle avant d'espérer entamer une réflexion sur les pen sums. Avec le passage du SFP d'un service (DFCS) à un autre (DIN) et la publication de l'audit, toutes les séances de présentation de cette thématique avaient été annulées. Le nouveau Gouvernement aura donc à définir la stratégie et la temporalité du processus en associant le SEJ, conformément à l'art. 96 de la loi sur le personnel.

Une année s'est écoulée avec son lot d'événements et une nouvelle arrive avec son lot d'espérance.

Le prochain billet sera consacré aux enjeux de l'année qui arrive. D'ici là, le Comité central se joint à moi pour vous souhaiter de magnifiques fêtes, en famille ou avec vos proches.

Christophe Girardin,
secrétaire général du SEJ

